

PEAAD BULLETIN



Association des Anciens Députés au Parlement Européen

www.formermembers.eu

Économie sociale de marché compétitive



Actualité

Brexit d'un point
de vue irlandais
par Mairead
McGuinness

Page 05



Activités de l'AAD

Coopération avec
l'IUE

Page 26

DANS CE NUMERO

03 Mot du Président

04 PE au travail

ACTUALITÉ

05 Le Brexit d'un point de vue irlandais
(*Mairead McGuinness*)

06 Nous y voilà...
(*Richard Corbett*)

07 Cadre financier 2021-2027(*Jean Arthuis*)

09 COVID19 : germe d'un renouveau?
(*Françoise Grossetete*)

10 La conférence sur l'avenir de l'Europe (*Andrea Manzella*)

11 La lutte contre le cancer
(*Lieve Wierinck*)

12 L'égalité des sexes
(*Vitaliano Gemelli*)

13 Connaître la vérité est un droit de l'homme
(*Barbara Lochbihler*)

14 Mon camino (*Marijana Petir*)

15 La Maison de l'histoire européenne et le «pourquoi» de l'intégration européenne
(*Constanze Itzel*)

FOCUS

18 Accélérer l'avenir
(*Carlos Moedas*)

19 Inégalités et protection sociale
(*David Casa*)

20 Emploi et classe moyenne en Europe
(*José A. da Silva Peneda*)

21 L'UE et la concurrence mondiale (*Manuel Porto*)

22 Limitations of the laissez-faire economy (*Per Gahrton*)

23 Fonds de l'UE pour les programmes Erasmus
(*Edith Genser*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

25 Réseau de l'AAD

26 Coopération avec l'IUE

27 Programme PE au Campus

DÉPÊCHES

30 Nouveaux membres

30 Activités

31 Nouvelles publications

32 In memoriam

Cover: ©iStock

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison de long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Pierre AUDY
Brigitte LANGENHAGEN
Edward McMILLAN-SCOTT
Manuel PORTO
Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Liseth BRAVO
Valeh NASIRI
Sara MIGUEL
Martin SARRET

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tel.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89



Mot du PRÉSIDENT

Chers membres,

Le premier semestre 2020 a été marqué au fer rouge par la pandémie de COVID-19 qui a fait des ravages dans toute l'Europe et causé la mort de dizaines de milliers d'Européens. La diffusion rapide de la maladie a pris les gouvernements par surprise et les a poussés à imposer des mesures sanitaires drastiques pour infléchir la courbe des nouvelles infections dans la plupart des pays, avec un temps de réaction plus ou moins court selon les gouvernements. La pandémie a mis en lumière des défaillances dans les infrastructures nationales de santé, dans la coordination de la politique de santé au niveau de l'Union et dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement de secteurs critiques.

L'une des pires crises économiques depuis la Grande dépression des années 1930 menace actuellement l'Europe. L'Organisation internationale du travail a prévu qu'en raison de l'impact de la pandémie COVID-19 sur le marché du travail, près de la moitié de la main-d'œuvre mondiale risque de perdre ses moyens de subsistance, ce qui aurait un effet dévastateur sur les travailleurs de l'économie informelle et sur des centaines de millions d'entreprises dans le monde. Par ailleurs, l'avenir de l'agriculture européenne et l'état de ses réserves alimentaires sont de plus en plus préoccupants, notamment parce que l'on ne sait pas encore totalement quelles seront les répercussions de la pandémie sur eux.

L'Union européenne se trouve face à une occasion sans précédent

d'affirmer sa position de chef de file dans le contexte de la crise liée à la COVID-19. En faisant preuve de cohérence politique pendant et après la crise socioéconomique que nous traversons, l'Union européenne consolidera les fondations du projet européen en plaçant la solidarité et les stratégies de coordination au centre de ses politiques. Avec la menace d'une récession économique planant sur l'Europe, il est du devoir de l'Union européenne d'agir et de montrer la voie en coordonnant des mesures rapides de relance économique avant que la crise n'érode durablement et de manière irréversible la légitimité politique de l'Union, ce qui serait le cas si cette dernière manquait à prendre des mesures courageuses au moment où nous en avons le plus besoin.

Dans le contexte de la pandémie, la présente édition du bulletin se penchera sur l'économie sociale de marché compétitive, en réfléchissant à l'importance de ce concept appliqué au ralentissement économique que nous observons actuellement et qui résonne d'une façon toute particulière dans ces circonstances exceptionnelles.

Dans l'article du Pr. Troitiño, titulaire de la chaire Jean Monnet à l'université de technologie de Tallinn, publié dans la présente édition, celui-ci nous fait part de son point de vue sur l'utilisation de l'enseignement à distance pendant la crise du coronavirus qui a mis en exergue la fracture numérique existant entre les pays, certains étant moins en mesure d'offrir cette possibilité que d'autres, et appelle de ses vœux un espace numérique universitaire européen pour toutes les

universités. Il y souligne également l'importance de promouvoir la numérisation à des fins éducatives et la production de documents éducatifs de haute qualité dans ce format. Le Pr. Barrueco, titulaire de la chaire Jean Monnet à l'université de Deusto, nous présente également son point de vue sur les modalités de l'enseignement en ligne et la nécessité, pour les enseignants, de s'adapter à cette nouvelle situation. Dans le même ordre d'idées, il estime que la pandémie de coronavirus a montré à quel point les étudiants avaient besoin d'acquérir pleinement des compétences numériques pour devenir les travailleurs de demain. Comme les membres le savent déjà, l'Assemblée générale annuelle est reportée au 10 septembre 2020 pour raison de force majeure. Nous espérons que, d'ici là, la situation dans toute l'Union aura connu une évolution positive et sera revenue à la normale, de sorte que nos collègues pourront se rendre à Bruxelles sans crainte pour leur santé.

Avec mes meilleurs vœux et mes salutations,

Hans-Gert PÖTTERING
Président de l'AAD

PE AU TRAVAIL

En raison de la situation actuelle avec l'épidémie de COVID19, le Parlement européen doit trouver de nouvelles méthodes de travail et a adopté des propositions urgentes en séance plénière.

Les principales décisions adoptées lors des sessions plénières sont les suivantes

- **L'initiative d'investissement en réaction au coronavirus.** Ces mesures visent à mobiliser dès que possible 37 milliards d'euros provenant des fonds européens disponibles à destination des citoyens, des régions et des pays les plus touchés par la pandémie de coronavirus. Les fonds seront destinés aux systèmes de santé, aux PME, au marché du travail et à d'autres secteurs vulnérables des économies des États membres de l'UE.
- **L'extension du Fonds de solidarité de l'UE** pour couvrir les urgences de santé publique. Ces mesures permettront de débloquer jusqu'à 800 millions d'euros pour les pays européens en 2020. Les opérations éligibles au titre du Fonds seront étendues pour inclure le soutien en cas d'urgence majeure de santé publique, y compris l'assistance médicale, ainsi que les mesures visant à prévenir, surveiller ou contrôler la propagation des maladies.
- **La suspension temporaire des règles de l'UE sur les créneaux horaires dans les aéroports.** Cette mesure empêchera les transporteurs aériens d'exploiter des vols à vide pendant la pandémie. Cela signifie que les compagnies aériennes ne seront pas obligées d'utiliser leurs créneaux de décollage et d'atterrissage prévus pour pouvoir les

conserver au cours de la prochaine saison correspondante. Le principe de l'utilisation obligatoire sous peine de perte définitive ("use it or lose it" en anglais) sera levé pour toute la saison estivale, du 29 mars au 24 octobre 2020.

- **Le report de nouvelles exigences pour les dispositifs médicaux.**

Afin d'éviter des pénuries ou des retards dans la mise sur le marché de dispositifs médicaux clés, le Parlement a décidé de reporter l'application du règlement sur les dispositifs médicaux.

- **Des mesures spécifiques pour plus de flexibilité dans l'utilisation des fonds de l'UE.** Les mesures adoptées permettront aux États membres de transférer des ressources entre les trois principaux fonds de cohésion (le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion), entre les différentes catégories de régions et entre les domaines prioritaires spécifiques des fonds.

- **Des mesures spécifiques visant à atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19 dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.**

Ces mesures comprennent le soutien aux pêcheurs qui doivent temporairement cesser leur activité, une aide financière aux producteurs aquacoles lorsque la production est suspendue ou réduite, un soutien aux organisations de producteurs pour le stockage temporaire, ainsi qu'une réaffectation plus souple des fonds opérationnels nationaux.

- **Des mesures spécifiques visant à garantir le fonctionnement continu du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).** Ces mesures incluent la possibilité de

financer la fourniture d'équipements de protection pour les travailleurs et les volontaires, le cofinancement temporaire à 100% par le budget de l'UE ainsi que des mesures pour alléger les rapports et les audits pendant la crise du COVID-19.

- **Plus de 3 milliards d'euros mobilisés pour soutenir le secteur de la santé.** Cette initiative permet à l'UE d'acheter des fournitures médicales urgentes, telles que des masques et des équipements respiratoires, de transporter du matériel médical et des patients dans les régions transfrontalières, de financer le recrutement de professionnels de la santé supplémentaires qui seront déployés dans les points chauds de l'Union européenne.
- **Les députés demandent un paquet massif de mesures de relance et un fonds de solidarité contre le coronavirus.** Les députés ont déclaré que l'Europe a besoin d'un plan de relance et de reconstruction massif, financé par un budget à long terme accru, les fonds et instruments financiers de l'UE existants, ainsi que des "obligations de relance" garanties par le budget de l'UE. Il ne devrait toutefois pas impliquer la mutualisation de la dette existante, mais se concentrer sur les investissements futurs. Le "Green Deal" européen et la transformation numérique devraient être au cœur de cette initiative afin de relancer l'économie.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site :

<http://www.europarl.europa.eu/news/en/news-room/plenary>

ACTUALITÉ

LE BREXIT D'UN POINT DE VUE IRLANDAIS

Le 31 janvier, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne, plus de trois ans et demie après le référendum britannique. À cette époque, la question du Brexit était au centre de l'attention politique et médiatique, en particulier en Irlande, le pays le plus affecté par cet référendum.

Depuis, au cours des derniers mois, nous avons à peine eu l'occasion de penser au Brexit. La pandémie de COVID-19 est devenue, à juste titre, la priorité des responsables politiques chargés de protéger la vie et la santé des personnes que nous représentons, tout en gérant les graves conséquences économiques. Mais les difficultés liées à la négociation d'un partenariat entre l'Union et le Royaume Uni demeurent.

Avant même la pandémie, il ne restait que 11 mois pour négocier un accord complexe et sans précédent au cours duquel on s'attendait à une divergence plutôt qu'à une convergence entre les partenaires. Les négociations ont été directement affectées par la pandémie. Les négociateurs en chef des deux parties, Michel Barnier pour l'Union et David Frost pour le Royaume Uni, ont eu la COVID 19 mais sont aujourd'hui heureusement guéris. Des négociations de type traditionnel ne sont pas à l'ordre du jour dans un avenir prévisible. Les négociations par vidéoconférence sont désormais la norme.

En l'état actuel des choses, le gouvernement britannique semble ne pas vouloir une prolongation de la période de transition. La date limite pour cette demande est fixée à la fin du mois de juin.

L'Union européenne et le Royaume-Uni restent opposés sur un certain nombre de questions.

Dans la déclaration politique, les parties ont convenu que leur futur partenariat économique serait ambitieux, sans restrictions aux échanges, par l'absence de tarifs et de quotas. Compte tenu de cette ambition et de l'interconnexion économique des partenaires, cette relation se fonderait sur une absence de dumping, à savoir des conditions de concurrence équitables entre l'Union et le Royaume Uni.

Mais aujourd'hui, le Royaume-Uni ne voit plus leur nécessité et proclame sa souveraineté et sa liberté de décider de ses propres réglementations. La pêche constitue un autre point de blocage: jusqu'ici, le Royaume Uni n'a pas engagé le dialogue avec l'Union sur cette question, ce qui a entravé l'avancement des négociations.

Une autre différence fondamentale réside dans la structure et la gouvernance du futur partenariat. L'Union, en se basant sur la déclaration politique, souhaite parvenir à un accord global couvrant les relations économiques et les domaines de la sécurité et de la pêche. Mais le Royaume Uni propose un accord de libre échange avec des accords sectoriels distincts.

En juin, les négociateurs tiendront une conférence afin d'examiner les progrès réalisés.

Cette conférence ne portera pas uniquement sur le futur partenariat

mais aussi sur la mise en œuvre de l'accord de retrait.

Le protocole sur l'Irlande et l'Irlande du Nord constitue une avancée pour maintenir la frontière ouverte sur l'île d'Irlande et préserver le processus de paix et l'intégrité du marché unique et de l'union douanière.

Des progrès sont nécessaires dans la mise en œuvre des dispositions complexes du protocole, notamment concernant le contrôle douanier et sanitaire des marchandises arrivant en Irlande du Nord. Il sera plus facile d'instaurer la confiance entre les deux partenaires si le Royaume Uni se montre résolu à se conformer à ses obligations dans le cadre d'un accord international, à savoir l'accord de retrait.

En juin, le Parlement européen prendra position sur les négociations dans une résolution. La mise en œuvre est une préoccupation majeure, d'abord pour le protocole mais aussi la protection des droits des citoyens.

Juin, avec la tenue de la conférence de haut niveau et la date limite d'introduction d'une demande de prolongation de la période de transition, marquera une étape décisive dans le processus du Brexit. Il est trop tôt pour dire si cette conférence sera organisée par vidéoconférence ou en présentiel. Toutefois, il reste peu de temps d'ici juin. Mais au vu des faibles progrès du cycle de négociation récent, l'attente risque d'être longue.

Mairead McGuinness

Vice-présidente du Parlement européen

mairead.mcguinness@europarl.europa.eu



NOUS Y VOILÀ...



Session plénière du PE - Accord de retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique ©Parlement européen

Pour la première fois de son histoire, l'Union européenne a perdu un État membre.

“Au Parlement européen, les derniers jours et le vote sur l'accord de retrait ont été remplis d'émotion. Le sentiment qui prédominait était celui d'une immense tristesse. Les députés britanniques n'étaient pas les seuls à verser des larmes”

Le Brexit est devenu réalité. Malgré plusieurs reports. Malgré les élections du mois de décembre au Royaume-Uni, lors desquelles 53 % des électeurs ont voté pour des partis exigeant la tenue d'un nouveau référendum (le système électoral britannique n'est pas proportionnel). Malgré la quasi-totalité des sondages qui indiquaient qu'une majorité aurait voté pour rester dans l'Union s'il y avait eu un autre référendum.

Malgré les manifestations parmi les plus importantes jamais observées dans les rues britanniques. Malgré le fait que le Brexit n'ait finalement rien à voir avec les promesses faites il y a 4 ans par Boris Johnson et le camp du «Leave», qui affirmaient que cela allait être facile, que l'on ferait beaucoup d'économies et que l'économie britannique s'en porterait mieux.

Au Parlement européen, les derniers jours et le vote sur l'accord de retrait ont été remplis d'émotion. Le sentiment qui prédominait était celui d'une immense tristesse. Les députés britanniques n'étaient pas les seuls à verser des larmes, car, à l'exception de la minorité soutenant le Brexit, ils ont joué un rôle actif, constructif et influent au Parlement européen et des amitiés profondes se sont nouées.

À l'issue du vote, les députés se sont pris par le bras pour entonner un chant d'adieu qui était de circonstance, le traditionnel «Auld Lang Syne» (en français «Ce n'est qu'un au revoir»). Ce moment émouvant a été retransmis par les médias de toute l'Europe.

De nombreux députés britanniques arboraient une écharpe créée par le député européen du Labour Rory Palmer, sur laquelle étaient inscrits les mots «United in diversity, 1973-2020», d'un côté, et «Always together», de l'autre, avec les drapeaux du Royaume-Uni et de l'Union européenne à chaque extrémité.

Selon un député britannique, Seb Dance, les Britanniques ont simplement pris un congé sabbatique et ils reviendront un jour. Nous sommes nombreux à espérer sincèrement que l'avenir lui donnera raison.

Richard Corbett
S&D, Royaume-Uni (1996-2009 & 2014-2020)
rc@richardcorbett.org.uk

CADRE FINANCIER 2021-2027

Question de vie ou de mort pour l'Union européenne

L'Union européenne est avant tout un marché unique et son budget en assure le bon fonctionnement. Ne pas le confondre avec celui d'une puissance mondiale. Première singularité parlementaire, les députés n'ont pas la parole sur le financement dont l'essentiel est consenti par des États membres. Pour calmer les pulsions dépensières, le verrouillage s'opère tous les sept ans sous la forme d'un Cadre Financier Pluriannuel (CFP). Le formatage du septennat budgétaire, déconnecté du calendrier électoral, transcende toutes les échéances et convoque toutes les ambitions de transformer l'Union. Le rendez-vous à ne pas manquer, l'heure de vérité. La préparation du CFP 2021-2027 nous a longuement occupés pendant mes cinq années (2014-2019) à la présidence de la commission des budgets (BUDG). Écartant tout fatalisme, mis en garde par les déconvenues de nos prédécesseurs, dès notre installation, en juillet 2014,

nous arrêtons une stratégie offensive visant à influencer le volume et le contenu du prochain CFP. À force de Livre blanc et « réflexion paper », scénarii à l'appui dont le plus ambitieux hisse la barre à 1,2% du PIB, le président Juncker et le commissaire Oettinger, chargé du budget interpellent et fixent une ligne ambitieuse. Prémices d'une puissance mondiale? Ainsi, le Parlement et la Commission sont à la manœuvre aux côtés d'un Conseil mutique.

“Pour calmer les pulsions dépensières, le verrouillage s'opère tous les sept ans sous la forme d'un Cadre Financier Pluriannuel (CFP). Le formatage du septennat budgétaire, déconnecté du calendrier électoral, transcende toutes les échéances et convoque toutes les ambitions de transformer l'Union.”

Affectée par l'apparente inertie des gouvernements, la Commission oublie vite ses audaces et sombre dans le « Brexit gap », une dizaine de milliards annuels s'envolent, motif pour reporter au printemps 2018 sa proposition. Oettinger se démène avec l'espoir de conclure le CFP avant les élections de mai 2019. Désormais l'urgence prime. L'approbation du Parlement étant

nécessaire, nous posons nos conditions par l'adoption, dès le 10 octobre, d'une résolution destinée à faire pression sur la Commission dans ses arbitrages à venir. Avec 1,3% du PIB, nous maintenons les enveloppes de la cohésion et de la PAC et revalorisons les crédits alloués à la recherche, à la solidarité, au climat et à l'environnement. Erasmus+ peut être triplé. La fin du « chèque britannique » doit s'accompagner de la disparition des rabais consentis à certains pays (Allemagne, Autriche, Danemark, Pays-Bas). Le 2 mai 2018, le projet de la Commission est enfin publié. Une douche froide tombe sur le Parlement. Le volume global n'atteint 1,11% du PIB que par une astuce cosmétique, l'agrégation du Fonds Européen de Développement (+0,03%). En ouvrant de nouvelles actions, la Commission a dû réduire les crédits affectés à la PAC et la politique de cohésion. Déçu, le Parlement livre un nouvel assaut avec un rapport qu'il vote en novembre, détaillant les chiffres de chaque programme.

L'espoir d'une approbation précipitée se brise en décembre. Le Conseil écarte tout accord avant l'automne 2019. Il en faut plus pour décourager les députés. Si les chefs d'Etat ou de gouvernement, sont attentistes, leurs émissaires préparent le terrain et négocient en coulisses. Président, rapporteurs et coordinateurs de BUDG se constituent en « task force » pour pénétrer leurs « boîtes de négociation » et rappeler au Conseil les lignes rouges des députés. Pendant ces cinq années, nous avons beaucoup travaillé, trop souvent la tête dans le guidon des procédures et des Bases légales, oubliant la



Jean Arthuis, président de la commission des budgets de 2014 à 2019 ©Parlement européen 2019



Présentation du projet de budget 2020 de la Commission par Gunther Oettinger, commissaire au budget et aux ressources humaines, et réaction du rapporteur du PE et président du BUDG, Jean Arthuis, en juin 2019 ©Parlement européen 2019

dimension politique. Pas de vision novatrice, pas de hiérarchie dans les priorités, peut être aussi un déficit de conviction. Tout se résume à «Plus d'argent», mais pour quelle Europe? La présidence finlandaise, enfonce le clou. À l'automne 2019, elle réveille le Conseil. Ce faisant, elle ramène le plafond à 1,07% du PIB à 27, opérant un coup de rabot linéaire sur toutes les rubriques. N'y échappent que la PAC et la cohésion déjà sérieusement toisées.

“Au lendemain de la pandémie du coronavirus dont l'Europe est devenue l'épicentre, le décalage entre les proclamations politiques et la parodie budgétaire ne sera plus intolérable.”

Les contributeurs nets jugent le volume trop élevé et demandent le maintien à 1% du PIB, alors que les Amis de la cohésion l'estiment trop faible. Au Parlement, en décembre, la conférence des présidents des

groupes politiques décide de «suspendre les négociations sur les programmes sectoriels». Le choc est d'autant plus rude que les nouvelles têtes du Conseil et de la Commission, ont fait naître un immense espoir: Green deal, économie numérique, Europe géopolitique. A la stupéfaction des députés, la Commission se range du côté du Conseil et Charles Michel met sur table des propositions très proches de celles formulées par la présidence finlandaise. Le dénouement est proche. Le Parlement peut-il se satisfaire d'un tel CFP étriqué? Voudrait-il le repousser qu'il aurait encore du mal à s'en expliquer auprès

des citoyens européens. Il n'a pas disposé du temps nécessaire pour hiérarchiser ses priorités et répondre à la question Quel budget pour quelle Europe? Dès lors, il peut légitimement demander un délai supplémentaire en invoquant les dispositions du traité. C'est l'arme dont dispose le Parlement pour se faire respecter et faire avancer l'Europe. Les lignes qui précèdent mettent en lumière une procédure d'illusion démocratique autour d'un budget d'impuissance. Au lendemain de la pandémie du coronavirus dont l'Europe est devenue l'épicentre, le décalage entre les proclamations politiques et la parodie budgétaire ne sera plus intolérable. La courte vue et le renoncement à l'autonomie stratégique discréditent l'Union. Désormais, les prérogatives de souveraineté nationale appellent le transfert de crédits inefficacement engagés au plan national vers le budget de l'Union. Ce CFP doit marquer la fin d'une procédure infantilissante, objet de vains combats parlementaires. Question de vie ou de mort pour l'Union.

Jean Arthuis
ALDE, France (2014-2019)
j.arthuis@wanadoo.fr



©Parlement européen

COVID19 : GERME D'UN RENOUVEAU?

Depuis son apparition en Chine en décembre dernier, le nouveau coronavirus Covid19 progresse inexorablement dans le Monde, suscitant en Europe de multiples réactions de la part des États membres, donnant surtout une impression de chaos .

“Plus que jamais, la nécessité de construire une Europe de la Santé devient une évidence. Lorsqu’il s’agit de protéger le citoyen, l’Europe doit être moins dépendante de pays tiers: 80% de nos médicaments, antibiotiques, vaccins, sont produits en Chine.”

Les pandémies furent nombreuses dans l’histoire de l’Europe, à une époque où les communications étaient moins faciles. La Peste noire au XIV^e siècle provoqua 25 millions de morts! Et nos Anciens se souviennent encore des conséquences terribles de la grippe espagnole au siècle dernier .



©Union européenne 2020 - Source : PE

Dés début mars, la Présidente de la Commission Européenne Ursula Von der Leyen a mis en place une équipe chargée de prendre les mesures essentielles, et d’évaluer les besoins en lien avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies .

Au choc sanitaire brutal, s’ajoute un choc économique , conséquence des mesures prises de confinement des populations .

Mais c’est la première fois aussi que des chercheurs du monde entier travaillent nuit et jour à la recherche de nouveaux médicaments et d’un vaccin. La réponse sanitaire n’a jamais été aussi rapide. Scientifiques, chercheurs, tous se coordonnent pour gagner la bataille contre le virus. C’est une véritable course contre la montre.

Certains pourront s’étonner que la Chine ait envoyé du matériel à l’Italie , l’Espagne , et la France ... Il est important de rappeler qu’au plus fort de la crise en Chine, ces pays et l’UE ont fait parvenir plusieurs tonnes d’équipements et de masques aux Chinois.

Plus que jamais, la nécessité de construire une Europe de la Santé devient une évidence. Lorsqu’il s’agit de protéger le citoyen, l’Europe doit être moins dépendante de pays tiers: 80% de nos médicaments, antibiotiques, vaccins, sont produits en Chine. C’est une situation inacceptable, qui, une fois la pandémie résorbée , méritera analyses et décisions concrètes. Pour cela, la Santé doit devenir une politique européenne et non pas comme aujourd’hui une variable d’ajustement de la politique sociale. L’autonomie stratégique de l’UE passe par une Défense et Sécurité

Commune indissociable d’une indépendance sanitaire, alimentaire, numérique, énergétique.

“Le coronavirus représente à lui seul un challenge collectif.

Aucun pays ne peut l’affronter seul.”

La mondialisation, avec ses échanges a contribué, c’est certain, à la propagation de la maladie, mais elle oblige les décideurs économiques à s’entendre pour apporter les meilleures réponses. Cela nécessitera esprit de solidarité et volonté de mettre en place une politique industrielle européenne moins vulnérable, et surtout plus autonome. La crise des marchés boursiers, la fermeture de nos entreprises tout comme celle de nos frontières mettent à mal notre marché intérieur, l’espace Schengen et notre politique économique.

Le coronavirus représente à lui seul un challenge collectif. Aucun pays ne peut l’affronter seul . Il nous éclaire sur ce que devra être à l’avenir une ère dite «de post globalisation» selon les propos du commissaire Thierry Breton.

Face à cette crise sanitaire , économique, sociétale , l’Europe n’a pas le choix : elle devra se réformer en profondeur, définir ses priorités dont la Santé et surtout dépasser ses égoïsmes nationaux. C’est à ce prix qu’elle démontrera sa vraie valeur ajoutée .

Françoise Grossetete
PPE-DE, France (1994-2019)
francoise@grossetete.eu

LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Dans sa résolution du 15 janvier 2020, le Parlement européen a entamé le processus qui conduira à la conférence sur l'avenir de l'Europe. En ces temps agités et tendus que nous vivons, l'objectif de 2022 semble bien loin. Mais le Parlement s'est sagement engagé à «assurer sans attendre un véritable suivi de la conférence» (paragraphe 31), dès qu'elle parviendra à des accords concrets. Le «patronage» des trois présidents du Parlement européen, du Conseil européen et de la Commission, garantira la dynamique de l'ensemble du processus (paragraphe 20).

La résolution est fortement motivée par l'intention louable d'associer les citoyens européens à une participation active, à la fois dans la préparation et dans les travaux de la Conférence. Un protocole d'accord interinstitutionnel (paragraphe 28) devrait préciser à la fois la structure et le calendrier de la conférence et la manière dont les nombreuses «agoras» civiques envisagées auront un impact sur celle-ci.

Ainsi ce document indiquera les procédures de coordination nécessaires pour protéger le rôle essentiel de chef de file que le Parlement et les autres institutions européennes doivent assumer: contre le risque de confusion populiste et d'antiparlementarisme rampant. Parmi les institutions qui «contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union» figurent certainement, depuis le traité de Lisbonne, les parlements nationaux (article 12 du traité sur l'Union européenne). La parité totale régissant leur représentation égale avec le Parlement européen permettra de

sauvegarder ce réseau d'assemblées élues qui, il y a 20 ans, a joué un rôle si décisif dans la convention de Nice sur la charte des droits fondamentaux de l'Union.

“L'«avenir de l'Europe» commence lorsque, face à l'ampleur des problèmes, il est nécessaire non seulement de prendre un engagement sur le plan réglementaire, mais aussi de définir de nouvelles procédures et de nouveaux dispositifs institutionnels.”

Ce serait en effet une grave erreur de logique constitutionnelle que de rompre l'homogénéité «coopérative» de la composante parlementaire: la diviser et assimiler la composante nationale au Conseil des États. D'autre part, les travaux en cours amorcés par la résolution du 15 janvier ne nous feront certainement pas oublier la vieille règle européenne selon laquelle les conférences et les traités sont toujours le point d'aboutissement d'une construction qui avance chaque jour, pour «une Union sans cesse plus étroite»: quoi qu'il arrive.

On peut donc dire que la conférence a déjà commencé: il est clair que son format et ses conclusions seront fortement influencés par les mesures spécifiques que l'Union devra prendre au cours des deux prochaines années. L'urgence sanitaire s'est ajoutée à la

stagnation économique, à la crise migratoire et aux conséquences de Brexit. Il s'agit de quatre problématiques très graves qui nécessitent des interventions extraordinaires: nous n'avons en réalité ni le temps ni l'espace pour une administration ordinaire et encore moins pour une renationalisation des politiques. Tout citoyen européen peut comprendre qu'il s'agit là de quatre problèmes qui dépassent largement les frontières et les capacités de chacun des États membres.

C'est pourquoi l'«avenir de l'Europe» commence lorsque, face à l'ampleur des problèmes, il est nécessaire non seulement de prendre un engagement sur le plan réglementaire, mais aussi de définir de nouvelles procédures et de nouveaux dispositifs institutionnels. Les grandes questions en suspens (du budget de la zone euro à la sécurité bancaire, de la surveillance partagée des frontières communes à l'intégration des allocations de chômage nationales causé par les nouvelles conditions de travail) devront être résolues dans un cadre qui ne permet plus de report ou de blocage.

L'histoire de l'Europe devra coïncider, une fois de plus, avec sa capacité à surmonter les difficultés, qui semblent insurmontables, dans un esprit d'unité. La conférence en tirera les conclusions qui s'imposent.

Andrea Manzella
PSE, Italie (1994-1999)
an.manzella@gmail.com

LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Belge de naissance, intéressée par les sciences et la politique, enthousiaste et positive – voilà les qualificatifs que j'utiliserais pour me décrire. Mais je suis aussi une femme, une mère, une pharmacienne, une femme politique et j'ai survécu à un cancer.

C'est sur ce dernier aspect que j'aimerais m'attarder. Le cancer nous touche tous, que ce soit à titre personnel ou au travers de la famille ou d'amis. Le cancer peut changer une vie, en prendre totalement le contrôle et même y mettre fin. La maladie est si impressionnante et peut être tellement destructrice; pour tout dire, je ne vois aucune autre période de ma vie qui m'a autant marquée.

Bien sûr, il y a des moments très importants et mémorables dans la vie, que nous n'oublions jamais et qui sont également déterminants, mais ce sont tous pour moi de beaux moments: l'obtention de mon diplôme de pharmacienne, mon élection en tant que présidente du CPAS de ma commune, fonction que j'ai exercée pendant 12 ans, suivie de mon entrée au Parlement fédéral et ensuite au Parlement européen. Plus important encore est la naissance de mes trois enfants et le privilège de devenir mère... et pourtant, le cancer a eu sur moi un impact encore plus grand.

En mai 2016, Philippe De Backer, qui était alors député au Parlement européen, est devenu secrétaire d'État et a dû quitter l'institution. Je l'ai remplacé et ai ainsi fait mon entrée au Parlement européen. J'ai pris sa place au sein des commissions ECON et ITRE, ce qui m'a donné l'occasion de m'atteler au travail le plus intéressant de toute ma carrière.

Par ailleurs, je me suis également engagée pour les personnes atteintes d'un cancer. Ayant moi-même été dans ce cas, ayant travaillé dans le secteur des soins pendant 30 ans en tant que pharmacienne et étant maintenant en politique, je me devais de mettre l'ensemble de ces expériences au profit de toutes les personnes souffrant d'un cancer. La législature précédente a jeté les bases de la législature actuelle. Plusieurs députés au Parlement européen, par leur travail parlementaire, ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche européenne pour élaborer un plan de lutte contre le cancer. Chaque personne atteinte d'un cancer en Europe a droit à la meilleure prévention, au meilleur traitement et aux meilleurs soins qui soient. Cela n'est possible que grâce à la coopération des universités, des hôpitaux, de l'industrie et des États membres. Ce n'est pas nécessaire de réinventer la roue à chaque fois. Partager les bonnes pratiques, nous rendre mutuellement plus intelligents, faire en sorte que tous les citoyens bénéficient des mêmes soins de qualité: tels devraient être nos objectifs. Si nous voulons une Europe forte, nous devons nous assurer que tous nos citoyens sont forts et reçoivent le meilleur traitement dans les moments difficiles. Tout d'abord, il convient de développer davantage la prévention et de l'appliquer dans tous les États membres. Il revient aux autorités de promouvoir la prévention auprès des citoyens. Mieux vaut prévenir que guérir! Par ailleurs, les meilleurs soins ne peuvent être administrés que par les meilleurs centres, regroupant

les meilleurs spécialistes. La concentration des soins spécialisés mène à de meilleurs résultats et sauve donc des vies.

Une prévention adéquate permet de détecter plus rapidement les cancers. Le traitement d'un cancer demande moins de moyens financiers à un stade précoce qu'à un stade avancé. En outre, à un stade précoce, le traitement est moins invasif pour le patient, tant physiquement que mentalement. Ce dernier peut évidemment réintégrer le marché du travail plus rapidement, et l'impact financier, pour lui-même et pour la société, est donc bien moins important.

Un plan européen de lutte contre le cancer bien ficelé et une bonne coopération entre les États membres, qui placent systématiquement le patient au centre des préoccupations, doivent déboucher sur une meilleure prévention, un meilleur traitement et de meilleurs soins pour tous les Européens.

Un solide plan européen de lutte contre le cancer permettra aux Européens de se sentir en sécurité dans l'Union européenne, et c'est là, selon moi, tout ce qui compte vraiment.

Lieve Wierinck

ALDE, Belgique (2014-2019)
lievewierinck@icloud.com

L'ÉGALITÉ DES SEXES

Le 8 mars, on a célébré la fête des femmes, comme d'habitude et comme il se doit, avec une emphase empruntée, dans une autocélébration excessive qui ne satisfera que les superficiels et les immatures.

Les assassinats (qu'on désigne par le vocable affreux de féminicides pour en souligner le caractère sexiste), les multiples formes d'exploitation, la marginalisation, y compris dans des domaines et secteurs neutres du point de vue du sexe, les inégalités dans la représentation sur le plan politique, économique, social et au sein de la société civile au détriment des femmes ne sont pas seulement des symptômes, mais aussi le résultat de cultures de genre prévaricatrices, qui tardent à disparaître bien qu'il ait été démontré de longue date, tant socialement que scientifiquement, que les particularités féminines ne représentent de fait aucun handicap, mais plutôt, sous de nombreux aspects, un avantage, facteur d'amélioration de la condition sociale globale sur le plan psychologique et sociologique. Si, de manière générale, les différences entre les êtres humains ont été le moteur de l'évolution, par effet de comparaison et d'émulation, grâce à la recherche du « meilleur »

mode de vie, pour parvenir aujourd'hui à une qualité de vie inimaginable pour toute génération ou époque qui nous a précédé, nous devons en grande partie ce progrès aux femmes qui, depuis la création du monde, s'affairent de manière exclusive dans certains domaines de la vie, forgent par leur présence les rapports sociaux et définissent la structure sociale même, au sein de laquelle les aspects éthiques et esthétiques positifs offrent un point de référence symbolique duquel s'inspirer pour améliorer sa condition. La religion et la philosophie ont toujours assigné à la femme le rôle d'élément de synthèse familiale et sociale et à l'homme, celui de l'expression individualiste de la domination et du pouvoir; elles sous-tendent notre vision de la société aujourd'hui encore, mais n'ont pas réussi à entraîner la défaite du concept de supériorité du pouvoir par rapport à la pensée, qui est pourtant le moteur véritable de l'évolution sociale.

Il nous faut réfléchir à l'efficacité des règles mises en place pour parvenir à une « véritable » égalité des sexes. De nombreux phénomènes d'exclusion, de dévaluation et de faiblesse de la représentation persistent, qui nous rappellent que le chemin sera, de

toute évidence, encore long et semé d'embûches.

Il serait sans doute opportun de commencer par les systèmes électoraux: au lieu de prévoir des quotas « roses », on pourrait établir des listes différenciées selon le sexe des candidats, proportionnellement au nombre d'hommes et de femmes dans la population et ce, à tous les niveaux institutionnels, des conseils municipaux jusqu'au Parlement. Chaque parti devrait présenter des listes de candidates et de candidats et le nombre d'élu(e)s serait proportionnel au nombre de voix reçues pour chacune des listes par sexe. Ainsi, le respect du principe de l'égale dignité serait contrôlé à la source, au niveau des candidatures et de l'électorat, et non en fin de circuit, au sein des institutions.

L'égalité véritable des sexes sera impossible tant que nous ne disposerons pas de règles strictes. C'est pourquoi il faut commencer par réformer les institutions, car elles sont le miroir idéal d'une société, origine et manifestation concrète d'une pensée révolutionnaire, qui assure la suprématie de l'intellect sur la force, sans que cette affirmation ne se lise comme un élitisme ou sa conséquence, mais simplement comme le choix de la comparaison, du dialogue, de la synthèse comme méthode de coexistence pacifique entre des personnes dont l'égale dignité sera toujours reconnue.



Vitaliano Gemelli
PPE-DE, Italie (1999-2004)
vitalianogemelli@gmail.com

CONNAÎTRE LA VÉRITÉ EST UN DROIT DE L'HOMME

Disparitions forcées: une thématique pour l'Union européenne?

À ce jour, les disparitions forcées continuent d'être associées aux crimes commis par le passé sous les dictatures militaires en Amérique latine. Cependant, c'est encore une réalité quotidienne dans de nombreuses régions du monde. Souvent, il s'écoule des mois, voire des années, avant que les proches des personnes disparues ne découvrent le sort que ces dernières ont subi, si elles sont encore en vie, et qui est l'auteur du crime perpétré. Les répercussions financières sur les familles sont lourdes, et ces dernières peuvent subir des pressions, des menaces, ou pire encore. Ce sont surtout les femmes qui recherchent leurs proches et qui se battent pour la vérité et obtenir réparation. En juillet 2019, après dix ans au Parlement européen, j'ai quitté mon poste de députée pour rentrer au Comité des disparitions forcées (CED) des Nations unies. Ces fonctions ont des points communs. J'ai été élue à ces deux postes – d'abord par l'électorat allemand, et cette fois par les États parties à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (International Convention for the Protection of all Persons from Enforced Disappearance, ICPED). Dans ces deux rôles, la protection des droits de l'homme est, à mon sens, une priorité: en tant que présidente et vice-présidente de la sous-commission «droits de l'homme» (DROI), j'ai enquêté sur de nombreux cas de violations des droits de l'homme dans le monde

entier avec le soutien du PE. En tant que membre du CED, je m'occupe des plaintes et fais un travail de prévention axé sur les disparitions forcées. À regret, je constate que l'Union devrait intensifier ses efforts sur ces thématiques.

“Il s'écoule des mois, voire des années, avant que les proches des personnes disparues ne découvrent le sort que ces dernières ont subi.”

Le PE et le CED sont différents : Le PE compte 751 députés, tandis que le Comité des disparitions forcées est composé de dix membres. De plus, mon travail au PE était rémunéré. Le travail au CED est, quant à lui, volontaire, et le budget des Nations unies consacré aux droits de l'homme est si scandaleusement réduit que, pour ne donner qu'un exemple, le Comité ne peut tenir que quatre des cinq semaines de réunion prévues par an. En outre, le Parlement européen est connu dans le monde entier. En revanche, la mention du Comité des disparitions forcées suscite souvent des airs interrogateurs, même au sein l'Union.

Pourquoi ce comité existe-t-il et quel est exactement son rôle? Il s'agit de l'une des dix entités connues sous le nom d'«organes de traités», qui surveillent la mise en œuvre des principaux traités internationaux sur les droits de l'homme. En tant qu'experts indépendants pour la Convention ratifiée par 62 États à ce jour, nous discutons des rapports nationaux, examinons des plaintes individuelles et décidons de leur suite,

et formulons des recommandations concernant la recherche de personnes disparues. En outre, les proches peuvent demander ce que nous appelons une «action urgente» pour les aider à retrouver une personne disparue. Ainsi, le Comité demande à l'État partie concerné de fournir des informations ou de prendre des mesures pour localiser la personne. Jusqu'à présent, le Comité a traité près de 900 demandes d'actions urgentes, dont les dernières provenaient pour la plupart d'Iraq et du Mexique. Même si seul un petit nombre de personnes disparues sont retrouvées, mortes ou vivantes, notre travail envoie aux États concernés et aux proches des familles sollicitant notre aide un message fort. L'Union peut et doit se préoccuper davantage des affaires de disparitions forcées, pour condamner leurs auteurs, pour indemniser les proches des victimes et pour soutenir les défenseurs des droits de l'homme dans leur lutte. En décembre 2020, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées aura dix ans; cet anniversaire est une bonne occasion de se mobiliser pour obtenir davantage de soutien. Pourtant, à ce jour, seuls 12 États membres de l'Union ont ratifié la convention, et 13 autres l'ont tout de même signée. Cependant, afin de parvenir à une politique des droits de l'homme crédible, il est urgent que davantage d'États membres la ratifient.

Barbara Lochbihler
Verts/ALE, Allemagne (2014-2019)
barbara-lochbihler@gmx.de

MON CAMINO

Il y a plus de trois ans, je me suis rendu à Saint-Jacques-de-Compostelle, en tant que député croate au Parlement européen et membre du groupe de travail «chemins de Saint-Jacques», dans le cadre d'une conférence où j'ai présenté la cathédrale Saint-Jacques de Šibenik et l'église paroissiale Saint-Jacques de Međugorje. J'ai compris alors que je reviendrais un jour sur les chemins de Compostelle. À l'époque, en raison de mon mandat de député européen, je travaillais jusqu'à quatorze heures par jour et j'enchaînais les déplacements et autres obligations: impossible donc de prendre un mois de congé pour ce voyage ou de trouver du temps pour m'y préparer physiquement. Mais, petit à petit, j'ai commencé à comprendre que mon âme était prête pour ce pèlerinage et qu'il était temps pour moi de me mettre en route. J'ai donc réuni l'équipement nécessaire: de bonnes chaussures de marche, des vêtements légers qui sèchent vite et un sac à dos capable de contenir toutes les affaires nécessaires à mon périple, mais qui, rempli, ne pèse pas plus qu'un

dixième de mon poids.

Je suis parti pour ce long voyage de 900 km avec trois amis. Nous avons convenu de garder le silence tout au long de notre marche et d'emprunter le chemin du Nord, le long de l'océan Atlantique, ponctué par des tronçons difficiles où les montées et les descentes se succèdent sans répit. Les marcheurs qui s'engagent sur le chemin de Compostelle le font pour diverses raisons. En ce qui me concerne, je marchais pour découvrir le destin que Dieu m'avait réservé. J'étais donc déterminé à me rendre jusqu'au bout du monde si cela s'avérait nécessaire. À marcher au milieu de cette nature qui m'enchantait chaque jour un peu plus, à sentir sur ma peau la caresse du soleil, de la pluie et du vent, dont l'alternance pleine de vitalité m'a rappelé la simplicité et la sagesse parfaites de la nature, j'ai pris conscience de la proximité de Dieu et du fait qu'Il est toujours là, à mes côtés, dans le moment présent et que je ne dois Le chercher nulle part ailleurs.

“Les marcheurs qui s'engagent sur le chemin de Compostelle le font pour diverses raisons. En ce qui me concerne, je marchais pour découvrir le destin que Dieu m'avait réservé. J'étais donc déterminé à me rendre jusqu'au bout du monde si cela s'avérait nécessaire.”

Si le chemin m'apportait des bénédictions quotidiennes, ce pèlerinage s'est avéré difficile et ne s'est pas fait sans peine. J'ai, par exemple, parcouru plus de 30 km sans trouver aucun magasin, je me suis retrouvé sans eau sous une chaleur étouffante, j'ai attrapé des ampoules à force de marcher pendant des heures sous la pluie... Mais d'une façon ou d'une autre, on finit par oublier ces tracas et le lendemain, on reprend la route, jusqu'à rencontrer inévitablement un nouvel obstacle qu'on tente de dépasser grâce à la force de l'Esprit saint. Pour suivre le chemin jusqu'au bout, il faut faire preuve d'une volonté de fer.

Vingt-neuf jours, 900 kilomètres et 1,3 million de pas plus tard, je suis arrivé à Saint-Jacques-de-Compostelle, sur la tombe de saint Jacques, pèlerin et martyr, et j'y ai trouvé la paix sacrée. Bien qu'un peu mélancolique à l'approche de la fin de mon pèlerinage, j'ai compris que là où un chemin s'arrête, un autre commence, celui de la vie. Tout au long de celle-ci, nous devons trouver le temps d'admirer la création de Dieu et de Lui exprimer notre gratitude, car Il veille sur nous et nous soutient même lorsque nous n'en avons pas conscience.

Marijana Petir

PPE, Croatie (2014-2019)

petir_marijana@yahoo.com



Sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle sur la route du pèlerinage de Jacques ©Shutterstock

LA MAISON DE L'HISTOIRE EUROPÉENNE ET

C'est en 2007, dans son discours d'investiture à la présidence du Parlement européen, que Hans-Gert Pöttering a appelé à lancer un projet désormais connu sous le nom de «Maison de l'histoire européenne». Il voyait avec inquiétude la génération qui avait vécu les tragédies du XXe siècle et bâti ensuite les Communautés européennes disparaître peu à peu, et les droits arrachés de haute lutte à l'échelle de l'Europe se banaliser de plus en plus. Avec grande conviction, il a fait valoir qu'il était absolument nécessaire que l'histoire de l'intégration européenne, ses grandes étapes, ses moteurs et ses objectifs soient présentés et expliqués simplement, pour que les générations futures comprennent comment et pourquoi l'Union d'aujourd'hui était devenue ce qu'elle était. Il s'agissait d'un projet très ambitieux. Il a pu compter sur le soutien formidable de collègues tels que Miguel Angel Martínez Martínez, vice-président. Ce dernier avait compris qu'il était essentiel de mobiliser les citoyens et de leur

donner une véritable connaissance du processus européen et, à de nombreuses reprises, il a contribué à ce qu'un consensus se fasse autour de ce projet parmi les acteurs politiques, notamment lors des réunions du Bureau. Pour reprendre ses propres termes, «les musées ont le pouvoir de montrer ce que fut notre réalité et ce qu'elle est devenue, sur tous les plans, qu'il s'agisse de la culture, de la politique, de la solidarité ou de la justice sociale.» Ensemble, ils ont dirigé le conseil de direction et surmonté les nombreuses difficultés pratiques et politiques que pose la création d'un nouveau musée unique en son genre.

Parallèlement, un comité d'experts a été créé, composé de neuf historiens et experts en muséologie de toute l'Europe et présidé par M. Hans Walter Hütter, président de la Fondation pour la Maison de l'histoire de la République fédérale d'Allemagne à Bonn. Leur mission était d'assurer que le musée ait pour base l'objectivité, l'indépendance scientifique et la recherche

contemporaine. L'objectif était que, grâce à leurs conseils, les expositions, manifestations et publications de la future Maison de l'histoire européenne s'adressent à toutes les générations d'Européens, en leur faisant mieux connaître leur propre histoire et en montrant qu'une coexistence pacifique est possible, au sein d'une Europe unie, sur la base de valeurs communes.

« Les musées ont le pouvoir de montrer ce que fut notre réalité et ce qu'elle est devenue, sur tous les plans, qu'il s'agisse de la culture, de la politique, de la solidarité ou de la justice sociale. »

L'équipe de projet, dirigée par Taja Vovk van Gaal, a été chargée de concrétiser ces idées. De 2011 à 2017, cette équipe de conservateurs, éducateurs et restaurateurs, issus de toute l'Europe et réunis à Bruxelles, a élaboré le concept de l'exposition permanente sur l'histoire européenne, sa muséalisation et sa réalisation. Ils ont acquis les objets, rédigé les textes explicatifs et ont produit tous les éléments nécessaires à un musée moderne. En bref, ils lui ont insufflé une âme.

La Maison de l'histoire européenne a ouvert ses portes en 2017. Ce musée d'un genre unique résume toute l'histoire d'un continent. L'exposition permanente présente les principales évolutions historiques de l'Europe des 19e et 20e siècles, ainsi que l'histoire



Les anciens présidents du PE, Hans-Gert Pöttering et Antonio Tajani, lors de l'ouverture de la Maison de l'histoire européenne ©Parlement européen

de l'intégration européenne, de manière accessible. Le musée jouit d'une situation idéale, dans un beau bâtiment de style Art déco du parc Léopold, au cœur du quartier européen.

La Maison de l'histoire européenne retrace le parcours semé d'embûches, marqué par les guerres, les conflits et les crises, qu'a connu l'Europe et fait ressortir l'importance considérable du dialogue international et de la coopération pacifique. La visite de l'exposition permanente est possible dans chacune des 24 langues à l'aide d'une tablette multimédia. Des visites guidées et VIP, adaptées aux besoins de chaque groupe, sont également prévues. Pour les familles, il existe des parcours spéciaux et des espaces de découverte, tandis qu'un programme de manifestations passionnant permet de débattre des thèmes des expositions.

Et maintenant?

L'histoire ne reste pas cantonnée au

passé. Ses effets se font sentir sur nos vies au quotidien et elle oriente aussi l'avenir vers lequel nous nous dirigeons. À cet égard, il convient de mentionner notre prochaine exposition temporaire, intitulée «Fake for Real: une histoire du faux et de la contrefaçon». L'exposition vous guidera à travers une riche sélection d'objets provenant de musées prestigieux de 20 pays européens. Elle commencera par la pratique ancienne qui consistait à faire disparaître des personnes des récits officiels («damnatio memoriae») puis se penchera sur les falsifications dans la science, l'histoire et l'art, et se terminera par la contrefaçon de marques et les fausses informations de la période contemporaine.

En résumé, la Maison de l'histoire européenne replace l'action du Parlement européen dans son contexte, en expliquant le «pourquoi» du projet d'Union européenne. Elle met en évidence la coopération entre les nations et les peuples, qui ouvre la voie à

l'union pacifique à laquelle l'actuel Parlement s'efforce de parvenir aujourd'hui pour ses citoyens. Elle symbolise la manière dont les idées et la vision européennes peuvent être concrétisées. Je vous invite chaleureusement à visiter ce musée et à contribuer à en faire une étape incontournable du paysage culturel européen. Vous pourrez aussi conseiller à vos visiteurs d'opter pour une visite VIP ou de faire une halte au restaurant, qui propose une cuisine excellente.

Constanze Itzel

Chef d'unité, Maison de l'histoire européenne, DG COMM



Vue aérienne de la Maison de l'histoire européenne à Bruxelles. Architecte Michel Polak 1935 - Atelier d'architecture Chaix et Morel, JSWD architekten GmbH and Co KG - Union européenne 2019 - Source : PE

FOCUS

Économie sociale de marché compétitive



ACCÉLÉRER L'AVENIR

Nous traversons une des plus grandes crises de notre existence. Ses conséquences économiques seront désastreuses et il nous faudra reconstruire l'Europe. C'est pourquoi nous devons tirer les leçons du passé et agir. La crise financière nous a appris que deux aspects étaient d'une importance capitale: la rapidité de notre réponse, et son ampleur. La bonne nouvelle, c'est que la dernière fois, il a fallu quatre ans aux institutions européennes pour répondre avec «rapidité et ampleur» à la crise financière. (Rappelez-vous que ce n'est que le 26 juillet 2012 que Mario Draghi a prononcé les mots «quoi qu'il en coûte».) Cette fois, les choses se sont passées autrement, l'Union est parvenue à réagir beaucoup plus rapidement, mais nous ne connaissons pas encore l'ampleur de sa réponse. C'est une occasion unique pour la Commission de se montrer plus audacieuse et ambitieuse que jamais. Or nous devons commencer à réfléchir à l'avenir, au-delà du choc économique. Je suis convaincu que

cette crise peut être l'occasion de hâter l'avenir. Nous savons tous que l'UE a toujours progressé à travers les crises et les tensions. Or la crise actuelle provoque trois types de tensions, qui peuvent précipiter une évolution positive de notre avenir commun.

Il y a d'abord la tension entre monde physique et numérique. Nous parlons depuis vingt ans de la numérisation de l'éducation et de la santé, mais les résistances des acteurs établis nous ont empêché de changer de paradigme. Or, en l'espace de quelques semaines, nous avons pu faire un bond de plusieurs décennies, avec des cours en ligne de la maternelle à l'université. Les hôpitaux ont pu se lancer dans la télémédecine et les consultations en ligne, une évolution qui paraissait impossible il y a quelques mois à peine. C'est donc l'occasion pour l'Europe d'accélérer la transformation numérique.

Deuxième tension: celle entre États membres et niveau supranational. Cette opposition, typique, s'est manifestée dès les débuts du projet européen. Or cette crise, plus que toutes les autres, a mis en lumière les limites auxquelles se heurtent les États membres pour résoudre les problèmes. Pour l'instant, la santé relève des prérogatives des États membres. Est-ce raisonnable en cas de pandémie? C'est une question que nous devons nous poser, tout comme celle d'une coordination assurée au niveau de l'Union. Je pense que la réponse ne fait guère de doute. Si, dès le départ, l'Union s'était occupée de coordonner la réponse, les résultats auraient été meilleurs. Nous devrions donc saisir cette occasion pour repenser la

manière dont l'UE, même dans les domaines où elle ne bénéficie pas d'une délégation de pouvoir, peut jouer un rôle décisif de coordination.

“Je suis convaincu que cette crise peut être l'occasion de hâter l'avenir.”

Enfin, la troisième tension est celle entre contrôle étatique et responsabilisation des citoyens. À mes yeux, c'est le plus grand défi auquel doivent répondre nos démocraties. Dans chaque économie, l'état d'urgence confie d'immenses pouvoirs à l'exécutif. À l'avenir, donc, nous aurons le choix entre renforcer les moyens d'action de l'État ou ceux des citoyens. L'Union européenne peut être le chef de file de ceux qui pensent que c'est la deuxième option qu'il faut privilégier, et peut user de son influence pour faire évoluer le monde en ce sens. Nos décisions dans le champ de l'intelligence artificielle et des données devraient devenir la norme mondiale en matière de pouvoir confié aux citoyens.

Si nous prenons les bonnes décisions politiques dans ces trois domaines, nous pouvons accélérer l'advenue de cet avenir pour lequel nous nous sommes battus en tant que pro-européens. Je suis convaincu que nous en sommes capables.

Carlos Moedas

Ancien commissaire européen à la recherche, à la science et à l'innovation 2014-2019



INÉGALITÉS ET PROTECTION SOCIALE

Le nouveau coronavirus présente deux aspects opposés. D'un côté, il contamine aveuglément et se transmet dans tous les milieux, des familles royales aux dirigeants mondiaux. Mais de l'autre côté, la distanciation sociale est réservée aux privilégiés. Les données recueillies sur la propagation du COVID-19 révèlent que la contagion touche dans des proportions différentes les travailleurs à faible revenu et les personnes qui se trouvent à l'autre extrémité de l'échelle des revenus.

Si ces dernières peuvent assez facilement travailler de chez elles et s'isoler, les premiers sont actuellement occupés à réassortir des rayons, à assurer les services de transport public et à collecter les déchets. Se confiner reviendrait pour eux à mettre à mal le fonctionnement de base de nos villes, mais aussi, à titre individuel, à risquer de perdre leurs revenus.

L'élimination des inégalités sociales compte parmi les priorités du Parlement européen. Ces inégalités apparaissent aujourd'hui de manière criante, ce qui doit nous rappeler que nous ne devons pas, une fois la crise passée, mettre de côté la protection sociale lorsque nous reviendrons à la normalité.

Une pandémie est par définition une crise: ce serait dès lors une erreur de prendre des décisions politiques qui auront des effets à long terme pour répondre à des problèmes spécifiques à cette crise. Face aux difficultés économiques qui s'annoncent, le Parlement a pour mission de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté pendant la période de reprise. La législation adoptée par l'Europe avant la crise restera pertinente

à l'avenir, et la sauvegarde de la protection sociale et la réduction des inégalités doivent rester prioritaires dans le cadre d'une Europe sociale. La consolidation de l'Europe en tant qu'acteur économique compétitif sur le marché mondial ne doit pas être mise en balance avec l'existence d'une Europe sociale qui se préoccupe du bien-être et du mode de vie de ses citoyens. Une main-d'œuvre en bonne santé est plus – et non moins – productive: c'est pourquoi, en nous efforçant d'atteindre nos objectifs dans un domaine, nous contribuons nécessairement à les atteindre dans l'autre.

Bien que la directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, que j'ai initiée avec la précieuse coopération de la commissaire Marianne Thyssen, ait été promulguée il y a moins d'un an par M. Tajani, alors Président du Parlement, cela semble faire une éternité. Cette directive est emblématique des efforts fournis par les institutions européennes pour investir dans leurs citoyens en les considérant non pas comme les rouages d'une machine économique, mais bien comme des membres de la famille et des membres européens de leur communauté.

D'ici à 2022 et en conséquence directe de cette directive, des normes minimales seront établies pour permettre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ce n'est pas seulement une avancée pour les familles, mais aussi pour les entreprises. Si les pères participent à l'éducation de leurs enfants, les femmes en profiteront également. La persistance de l'écart de

rémunération entre les hommes et les femmes est un problème qui engendre des inégalités sociales et qui a une incidence non seulement sur les salaires, mais aussi sur les possibilités d'emploi et les retraites des femmes dans toute l'Europe. Dans des pays tels que Malte, mon pays d'origine, ce sont habituellement les femmes qui s'occupent du foyer, même quand elles ont une formation universitaire. Mettre en place des conditions plus propices à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée permettra une bonne intégration des femmes actives sur leur lieu de travail.

Des garanties de ce type représentent des jalons importants dans le combat qui s'annonce pour remettre l'Europe sur pied après la pandémie. Il est à espérer que les secteurs dans lesquels des employés ont été licenciés croîtront de nouveau dans quelque temps. Pour réduire le chômage qui a frappé l'Europe, les garanties sociales ne peuvent être négligées. Cela reviendrait à renier les progrès pour lesquels tant d'efforts ont été consentis. Les mois qui viennent permettront de déterminer ce qu'être européen veut dire.

David Casa MdPE

Questeur du Parlement européen
david.casa@europarl.europa.eu

EMPLOI ET CLASSE MOYENNE EN EUROPE

La liberté, la prospérité, la solidarité et la justice sociale sont plus facilement garanties au sein d'une société où la classe moyenne est puissante. Nous assistons depuis quelque temps à une fragilisation croissante et inquiétante de la classe moyenne en Europe. Il est important de comprendre certaines causes de ce phénomène et la façon dont cette tendance peut être inversée.

“Aujourd’hui, le droit du travail ne protège plus des conséquences des changements qui interviennent, ce qui augmente la précarité des conditions de travail, entraîne un risque accru d’abus et fait potentiellement obstacle à la hausse des niveaux de qualification.”

Commençons par les causes. De nos jours, tout évolue extrêmement vite, plus vite que jamais auparavant. Ces évolutions ont profondément marqué l'économie, la politique, la culture, le social et, bien sûr, l'emploi et l'organisation de la vie des entreprises et des travailleurs. Progressivement, les entreprises ont cessé de s'organiser verticalement. Le travail intérimaire est devenu plus courant. Les entreprises ont embauché davantage de travailleurs indépendants et pour des périodes plus courtes. Les compétences les plus recherchées dans l'économie sont des compétences très techniques, de coordination

et non routinières.

Nous assistons à de profondes mutations dans la manière dont la valeur est créée, dans l'ouverture des marchés, dans les nouvelles formes d'échanges commerciaux, dans les technologies qui stimulent les activités économiques, dans la transformation des activités de production en services, autant de facteurs qui ont eu un impact important sur les relations de travail et les structures sociales.

En conséquence, le travail sera à l'avenir un concept moins statique, plus généraliste, qui englobera des tâches exécutées de différentes manières sous des structures juridiques également différentes. Aujourd'hui, le droit du travail ne protège plus des conséquences des changements qui interviennent, ce qui augmente la précarité des conditions de travail, entraîne un risque accru d'abus et fait potentiellement obstacle à la hausse des niveaux de qualification. Il est également devenu plus compliqué de concevoir des approches communes et d'aboutir à des accords par le biais de structures traditionnelles telles que les partis politiques et les partenaires sociaux, ce qui rend plus difficile le développement de la

négociation collective, du dialogue et de la concertation.

L'évolution des économies et des sociétés européennes a conduit à une polarisation croissante de l'emploi. La part de la population active qui a un niveau de qualification moyen et qui occupe un emploi rémunéré au salaire moyen a diminué. En revanche, la part des travailleurs qui effectuent des tâches non routinières a considérablement augmenté, ce qui signifie que le taux d'emploi aux deux extrémités de l'échelle des qualifications professionnelles a augmenté, alors qu'il a baissé au niveau intermédiaire. Cette évolution, qui s'est accompagnée d'une répartition toujours plus inégale des revenus, est l'une des causes de l'affaiblissement des classes moyennes.

Nous sommes confrontés à une situation face à laquelle la politique sociale européenne se doit d'être plus ambitieuse: elle doit aller au-delà de l'égalitarisme de façade, qui conduit à une augmentation des subventions, mais ne contribue que très peu à la disparition des inégalités.

Il est essentiel que la politique de l'emploi se concentre désormais sur la qualité des emplois à créer, car c'est la meilleure façon de combattre les inégalités sociales et de renforcer le rôle de la classe moyenne.

Je suis persuadé que sans une classe moyenne solide, l'Europe ne parviendra pas à combattre la prolifération des populismes et l'âme du projet européen se flétrira.



©Parlement européen

José A. da Silva Peneda
PPE-DE, Portugal (2004-2009)
silvapeneda@hotmail.com

L'UE ET LA CONCURRENCE MONDIALE

Le 20^e siècle est un siècle très intéressant, dans lequel une période de protectionnisme marqué vient s'immiscer entre deux périodes d'ouverture économique. Les résultats économiques sont à l'évidence plus favorables pendant les périodes d'ouverture.

En effet, les politiques d'ouverture s'étaient généralisées à la fin du 19^e siècle. Par exemple, entre 1870 et le début de la Première Guerre mondiale, l'économie mondiale a connu une croissance annuelle de 3,40 % en moyenne (3,24 % en Europe occidentale). Entre les deux guerres mondiales, le nationalisme et le protectionnisme ont pris le dessus, avec des résultats économiques bien moins probants et une croissance mondiale annuelle de 1,85 % en moyenne (1,19 % en Europe occidentale).

La création d'institutions qui ont favorisé l'ouverture des économies, tant au niveau mondial qu'au niveau européen, est donc facile à comprendre (pour des raisons politiques également, afin d'éviter de nouveaux conflits). Les résultats économiques ont été très encourageants, avec une croissance mondiale annuelle de 4,91 %

en moyenne (4,81 % en Europe occidentale, où les exportations ont augmenté de 8,38 % en moyenne). À partir de 1973 et la crise pétrolière, la croissance économique a connu quelques ralentissements mais, dans l'ensemble, elle s'est maintenue (à l'exception de la période de crise qui a commencé en 2008).

Cependant, nous vivons aujourd'hui dans un monde très différent de celui de la deuxième moitié du 20^e siècle, et nous assistons à l'émergence de nouvelles puissances. Après la suprématie des trois «puissances» économiques (la «triade») que sont les États-Unis, l'Europe et le Japon, d'autres pays, à savoir la Chine et l'Inde, ont connu une immense croissance au cours des trois dernières décennies.

Face à la concurrence de ces pays et d'autres, de plus en plus présents dans les mêmes secteurs, on peut comprendre les craintes de pays tels que les États-Unis et les pays européens, qui ont des salaires plus élevés et un modèle social particulièrement exigeant. Certains peuvent penser que le protectionnisme est la solution, comme cela a été pratiqué par Trump.

Toutefois, telle n'est pas la position de l'Union européenne, qui continue (sauf dans sa politique agricole commune, mais dont le protectionnisme est édulcoré aujourd'hui) de préconiser l'ouverture, en pratiquant un taux de droits de douane de 3,6% en moyenne et un taux zéro pour 40% des produits importés. Elle soutient fermement cette position dans ses documents stratégiques, tels que la stratégie Europe 2020, qui souligne

que «la croissance mondiale sera une source de nouveaux débouchés pour les exportateurs européens et offrira un accès concurrentiel aux importations essentielles».

Avec 19 pays qui utilisent la même monnaie, la zone euro possède un grand avantage et cherche avant tout, en n'imposant pas des prix plus élevés aux consommateurs et aux entrepreneurs qui utilisent des produits importés, à stimuler les conditions de la compétitivité.

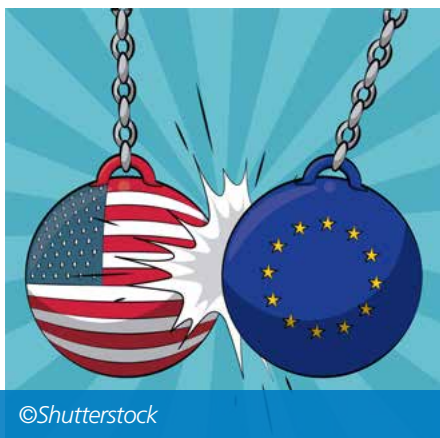
Cette stratégie a porté ses fruits: la zone euro affiche depuis 2013 le plus grand excédent du monde dans sa balance des paiements courants, soit 423,477 milliards de dollars en 2018, avec des soldes bien plus élevés que les excédents chinois par exemple.

Nous saluons naturellement ce résultat, mais il serait souhaitable de l'étendre au niveau mondial, puisqu'il montre qu'un modèle politique et social tel que le nôtre n'empêche pas d'être compétitif.

De plus, la croissance de nouvelles puissances est souhaitable non seulement pour leurs habitants, mais aussi pour nous, car elle empêcherait la venue de migrants dont l'intégration n'est pas toujours facile et créerait davantage de débouchés commerciaux. C'est ce que souligne aussi la stratégie Europe 2020, qui note que, dans les pays émergents, «les classes moyennes se développent et importent des biens et des services pour lesquels l'Union européenne dispose d'un avantage concurrentiel».

Manuel Porto

PPE-DE, Portugal (1989-1999)
mporto@fd.uc.pt



©Shutterstock

LES LIMITES DE L'ÉCONOMIE DU LAISSEZ-FAIRE

La crise du coronavirus révèle de manière particulièrement brutale les limites et les failles du modèle économique basé sur le laissez-faire néolibéral. La Suède est l'un des pays les plus riches au monde et compte de nombreuses entreprises actives à l'échelle internationale qui sont hautement productives et stables. Néanmoins, le gouvernement social-démocrate et vert se voit contraint de mettre la main à la poche pour atténuer les conséquences pour les salariés et maintenir les entreprises à flot jusqu'à ce que la crise finisse par se dissiper, comme on peut l'espérer. Le fait que toutes ces entreprises à forte rentabilité devraient avoir les reins assez solides pour tenir le choc pendant quelques mois semble totalement inconcevable pour les idéologues du capitalisme néolibéral. Lorsque le ministre des marchés financiers, Per Bolund (parti de l'environnement), écrivant dans le quotidien financier Dagens Industri (16 avril 2020), a invité les entreprises à faire des efforts pour amortir les effets de la crise, sa recommandation lui a valu une volée de bois vert de la part de l'ensemble des représentants des entreprises et de l'industrie ainsi que des responsables politiques conservateurs, qui lui ont notamment reproché de n'avoir aucune idée du fonctionnement de l'entreprise. Son erreur a peut-être été de ne pas avoir mesuré à quel point le capitalisme financier non productif était dominé par la soif de profit à court terme, contrairement au capitalisme industriel responsable qui a permis, en l'espace d'un siècle, de transformer la Suède, l'un des pays les plus pauvres d'Europe au

19e siècle, en un État-providence prospère et envié. La pression a été telle que Bolund a dû retirer ses propos (probablement à la demande du premier ministre, Stefan Löfven, ébranlé par la situation, qui n'a malheureusement pas le courage de tenir tête au monde des affaires, bien qu'il soit le chef de file du parti social-démocrate, officiellement parti des travailleurs).

Comment en sommes-nous arrivés là? Comment un capitalisme industriel stable et fiable a-t-il pu se muer en une forme extrême de capitalisme financier à court terme? C'est ce qu'explique Göran Therborn, professeur de sociologie à Cambridge, de nationalité suédoise, dans un ouvrage intitulé «Le capital, les autorités et nous» (2018, ouvrage non traduit en français), dans lequel il montre que le développement de la Suède a opéré un tournant en 1980. Après près de deux siècles de démocratisation, de réduction des inégalités économiques et sociales et de construction d'un État-providence, c'est à ce moment-là qu'a débuté ce que Therborn appelle la contre-réforme néolibérale, axée sur la déréglementation, la privatisation et la recherche du profit, y compris dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Résultat: la Suède est aujourd'hui plus marquée par les inégalités que la majeure partie de l'Union européenne et se rapproche sur ce plan de la situation des États-Unis.

Dans ce type de société, il n'est évidemment pas possible de mener une politique verte.

Comme le souligne Therborn, il n'y a pas de contradiction majeure entre économie de marché et

État-providence, pas plus que le marché ne s'oppose à une économie verte. Mais cela n'est vrai que si le marché est soumis à un cadre réglementaire et à des règles qui permettent d'éviter le type d'excès que l'on constate en Suède (et à des degrés divers dans l'ensemble de l'Union). Par ailleurs, pour que le marché soit compatible avec le bien-être et le respect de l'environnement, il faut que les dirigeants d'entreprises ne soient pas motivés uniquement par le profit, mais également par des idéaux d'équité et de qualité de vie au bénéfice de l'ensemble de la société. C'est aussi simple que cela! L'économie verte de marché, qui doit émerger une fois la crise du coronavirus passée, n'est autre qu'une variante verte de l'économie sociale de marché qui, au cours du 20e siècle, a permis de transformer la Suède et de nombreux autres pays de l'Union en États-providence. En plus du cadre juridique et de l'éthique des dirigeants d'entreprises mentionnés ci-avant, il faut une coopération entre le capital et les mouvements écologistes, sur le modèle de l'accord de Saltsjöbaden conclu en 1938 entre la confédération des syndicats (LO) et la confédération des employeurs (SAF), qui a jeté les bases d'un partenariat stable entre capital et travail et procuré à la Suède plusieurs décennies de paix sociale. Le fait de tirer les leçons de la crise du coronavirus devrait ouvrir la voie

Per Gahrton

Vers/ALE, Suède (1995-2004)
per.gahrton@gmail.com

FONDS DE L'UE POUR LES PROGRAMMES ERASMUS

Les activités Jean Monnet offrent la possibilité d'enseigner et de mener des recherches dans le domaine des études européennes au niveau mondial. Selon le type d'activité, le programme est ouvert aux établissements d'enseignement supérieur ou aux autres organisations, ainsi qu'aux associations de professeurs et de chercheurs spécialisés dans ce domaine établis dans n'importe quel pays du monde.

Il y a plus de 30 ans, en 1989, la Commission européenne a lancé l'Action Jean Monnet pour soutenir la recherche universitaire sur l'intégration européenne. À l'origine, le programme s'adressait aux universitaires des États membres, puis les universitaires des pays candidats à l'adhésion ce qui a favorisé cette dernière. Aujourd'hui, l'Action Jean Monnet a une portée mondiale. Même si les activités menées dans le cadre de ce programme constituent

à bien des égards des opérations ciblées et limitées, elles ont tout de même été reconnues comme l'un des exemples les plus réussis de soutien apporté par l'Union européenne. Depuis la création du programme Erasmus+ (2014-2020), les activités Jean Monnet encouragent la participation des jeunes chercheurs et intègrent des sujets liés à l'Union dans l'ensemble des programmes universitaires, ce qui répond à un besoin réel des diplômés et contribue à renforcer la citoyenneté européenne active. Pour la première fois, la description des activités Jean Monnet fait désormais spécifiquement référence à «[la promotion du] dialogue entre le monde universitaire et les décideurs politiques, dans le but notamment de renforcer la gouvernance des politiques de l'Union européenne». Certains des projets Jean Monnet ont fait du service à la communauté locale leur objectif premier. Un exemple est cette université devenue, grâce à des décennies de travail de ses universitaires et chercheurs sur les questions européennes, l'une des principales références dans ce domaine et qui a ouvert la voie au lancement de programmes destinés à la municipalité, aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux professions juridiques. Les activités Jean Monnet encouragent également «un travail actif de sensibilisation et d'éducation qui permettra de faire connaître l'UE à une société plus large (au-delà du monde universitaire et des publics spécialisés) et de rapprocher l'UE du public [...]». Certains des projets Jean Monnet reflètent la nécessité de porter les questions européennes à la

connaissance d'un public plus vaste, notamment les jeunes. Plusieurs de ces projets ciblent les enseignants et les élèves à différents niveaux scolaires. Par exemple, un des projets a permis de produire des supports pédagogiques spécialisés pour l'école primaire, telles que l'éducation à l'environnement, l'histoire et la géographie. Il était destiné aux enseignants en poste et futurs des écoles primaires, et donc aussi aux élèves, qui ont bénéficié des activités et des résultats obtenus dans le cadre du projet. L'utilisation de matériel didactique innovant a permis de diffuser l'information plus largement qu'auparavant.

Activités Jean Monnet dans le cadre du prochain programme Erasmus+ à partir de 2021

Les détails du prochain programme Erasmus+, qui comprend l'Action Jean Monnet et débutera en 2021, ne sont pas encore connus, puisqu'il est encore en cours de préparation et de discussion avec les États membres et le Parlement européen. Les deux grands axes autour desquels l'action Monnet s'articulera sont cependant déjà connus: la poursuite de l'enseignement, de la recherche et du débat dans le domaine des études européennes à l'échelle mondiale, d'une part, et la sensibilisation d'un public plus large, y compris à d'autres niveaux d'enseignement, d'autre part.

Edith Genser

Coordinatrice du programme Commission européenne Erasmus+, Corps de solidarité de l'UE, Enseignement supérieur européen
Edith.GENSER@ec.europa.eu

Les activités Jean Monnet en chiffres¹:

300 000 étudiants par an
9 000 professeurs par an
1 000 universités soutenues
et 5 000 projets financés à ce jour
Budget total pour 2019: 48,5 millions d'euros

De plus amples informations sur le programme Erasmus+ actuel et les activités de Jean Monnet sont disponibles sur [le site web de l'agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» \(EACEA\)](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/jean-monnet-activities-30-years-excellence-eu-studies_fr)

1.-https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/documents/jean-monnet-activities-30-years-excellence-eu-studies_fr

ACTIVITÉS DE L'AAD



European Parliament Former Members Association
Association des anciens députés au Parlement européen



RÉSEAU DE L'AAD

COLLABORATION AVEC LES FONDATIONS POLITIQUES

Les fondations politiques européennes sont des entités qui contribuent largement au développement d'une conscience européenne, jouant ainsi un rôle essentiel dans le processus d'intégration de l'Union. Elles nourrissent le débat sur des aspects importants de la politique européenne en organisant des séminaires, des formations, des conférences et des études. Leurs activités sont le plus souvent menées en coopération avec d'autres organisations et parties prenantes de la société civile, dans le but de promouvoir la démocratie. Le règlement (CE) n° 1524/2007 du Parlement et du Conseil du 18 décembre 2007 confère pour la première fois une reconnaissance juridique aux fondations politiques européennes, donnant ainsi une impulsion significative au processus de développement des fédérations transnationales, qui, jusqu'alors, ne disposaient pas de cadre juridique de référence. Une fois de plus, ces nouveaux acteurs dans le paysage politique européen devaient leur reconnaissance à l'institution qui avait

le plus contribué au développement du système des partis politiques européens: le Parlement européen. Toutefois, ce lien ne s'est pas limité à la création des fondations politiques européennes. Depuis 2017, et comme condition préalable à toute autre formalité, les fondations politiques européennes sont tenues de se faire enregistrer auprès de l'autorité compétente, conformément aux dispositions et procédures établies par le règlement n° 1141/2014 du Parlement et du Conseil du 22 octobre 2014. Cette autorité ad hoc, neutre et impartiale se charge de leur enregistrement et de leur contrôle. Son siège se trouve au Parlement européen. En outre, la liste des fondations politiques européennes enregistrées est publiée sur la page web du Parlement européen, qui prévoit des aides économiques imputables à son propre budget en faveur de ces fondations. Il semble donc tout à fait logique qu'une association comme la nôtre, fondée par d'anciens députés au Parlement européen, et, en tant que telle, très étroitement liée au Parlement, et dont l'un des objectifs consiste également à contribuer à l'unité européenne et au renforcement de la démocratie parlementaire (par l'organisation de séminaires, de débats et d'événements culturels, scientifiques et sociaux), établisse une coopération stable avec les fondations politiques européennes.

Nous sommes convaincus que cette relation, qui s'établirait progressivement en commençant par les fondations les plus représentatives, serait hautement

bénéfique pour les deux parties. La coopération avec notre association, en plus de renforcer le lien étroit qui unit déjà les fondations politiques européennes au Parlement européen, pourrait contribuer à rendre plus visible l'excellent travail, toujours trop peu connu, des fondations politiques européennes, non seulement auprès de l'opinion publique et des citoyens européens, mais également au sein des milieux universitaires et scientifiques. Par ailleurs, les fondations politiques européennes auraient l'occasion de mieux tirer profit de la vaste expérience en termes de questions européennes dont disposent les membres de notre association, qui pourraient davantage participer aux activités organisées. Étant donné que «le chemin se fait en marchant», nous pourrions, lors du séminaire précédant notre prochaine assemblée annuelle, compter sur la présence et la participation de représentants de différentes fondations politiques européennes actuellement actives. Le thème choisi pour le débat est «l'avenir de l'Europe». Nous pourrions ainsi nous familiariser de près aux initiatives lancées par ces acteurs clés pour contribuer à ce débat. Nous comptons sur votre participation!



Teresa Riera Madurell
S&D, Espagne (2004-2014)
trierama@gmail.com

COOPÉRATION AVEC L'IUE

LEÇONS EUROPÉENNES POUR LYCÉENS FLORENTINS

Il est toujours encourageant de rencontrer des jeunes intéressés par les affaires européennes. Les archives historiques de l'Union européenne (AHUE), qui se trouvent à Florence (Italie), mettent régulièrement en place, parallèlement à leurs activités scientifiques et de recherche, des programmes pédagogiques pour les élèves de l'enseignement secondaire (appelé «gymnasium» dans certains pays d'Europe).

En règle générale, une seule classe assiste à chaque session. Au cours de celle-ci, des spécialistes des archives dispensent un cours et répondent aux questions des élèves et des enseignants. D'anciens députés au Parlement européen sont parfois invités à prendre part à une séance et, les 18 et 19 février 2020, j'ai eu la chance de profiter de cette opportunité. J'ai rencontré deux classes le premier jour et une autre classe le second.

Après m'être présenté, j'ai parlé de mon expérience de travail au Parlement européen et à la Commission européenne. J'ai également évoqué les possibilités de bourses et d'emplois pour les jeunes au sein des différentes institutions européennes: d'après mon expérience, c'est un sujet qui intéresse toujours les jeunes étudiants. Il est néanmoins toujours utile de souligner qu'en général, les jeunes doivent terminer des études universitaires avant de pouvoir postuler à des emplois ou à des bourses au sein de l'Union. De nombreuses questions ont été posées lors de chacune des sessions. La majorité des élèves ont posé leurs questions en anglais, et quelques-uns d'entre eux se sont

exprimés en italien. Il s'est toutefois avéré que ceux qui avaient posé leurs questions en italien ont compris mes réponses, que j'ai données en anglais. J'ai également appris que certains d'entre eux parlaient aussi couramment le français.

Comme je suis hongrois, certains élèves m'ont posé des questions plutôt acerbes sur Viktor Orbán et son amitié avec Matteo Salvini. Ni les élèves (ou du moins ceux qui ont pris la parole) ni moi-même ne partagions les idées de ces hommes politiques. Nous étions tous d'accord pour dire que l'Europe devait être plus démocratique et plus unie. J'ai ensuite ajouté que nous devons consolider nos valeurs européennes communes, tout en soulignant que nous devons aussi être fiers de notre patrimoine national, de notre culture et de notre langue. Ils m'ont demandé avec combien d'assistants et de stagiaires j'avais travaillé pendant mon mandat au Parlement et comment ceux-ci avaient été recrutés. C'est une question qui est systématiquement posée lors de mes rencontres avec des élèves.

J'ai aussi discuté avec les enseignants, qui m'ont dit que ces programmes pédagogiques organisés par les archives historiques de l'Union européenne étaient très utiles. Le superbe bâtiment où se trouvent ces archives, la célèbre Villa Salviati située sur la Via Bolognese, offre un cadre remarquable pour ces programmes. Une fois les séances terminées, nous avons tous eu droit à une visite guidée de ces vastes archives et nous avons assisté à une présentation complémentaire, donnée par l'un des guides. Les archives historiques de l'Union européenne font un

excellent travail dans le cadre de ces programmes pédagogiques, qui se déroulent dans une atmosphère informelle mais sont aussi sérieux et intéressants.

Le deuxième jour, j'ai également été invité à visiter l'Institut universitaire européen (IUE) dans la ville toute proche de Fiesole. Dans le cadre du débat «Thoughts for Europe» («Réflexions sur l'Europe»), j'ai donné une courte présentation intitulée «The EU at a critical juncture: a Hungarian perspective» («Un moment charnière pour l'Union européenne: une perspective hongroise»). À la suite de celle-ci, nous avons eu une discussion intéressante avec des experts et des chercheurs de l'IUE. Certains d'entre eux avaient déjà analysé la situation en Hongrie et les dangers posés par les penchants antidémocratiques du gouvernement de Viktor Orbán. J'ai tenté de donner un aperçu nuancé de la situation et ai rappelé que les institutions européennes et le Parti populaire européen avaient également leur part de responsabilité. Ainsi, les médias hongrois indépendants ne reçoivent aucune aide de la part de l'Union, alors que les médias contrôlés par le gouvernement bénéficient d'un soutien considérable de la part de l'État.

J'ai quitté l'Italie juste avant le début de la pandémie. Je tiens à exprimer ma sympathie à toutes les personnes que j'ai rencontrées lors de mon séjour à Florence et à leur témoigner ma solidarité.

Gyula Hegyi
PSE, Hongrie (2004-2009)
gyulahegyi4@gmail.com

EP TO CAMPUS PROGRAMME

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FAÇONNERA NOS VIES

Il y a trente ans, Tallinn, une ville côtière, était fermée par une clôture qui empêchait les habitants d'échapper au régime soviétique. Aujourd'hui, une ambiance animée règne tant dans le centre que à l'université de Tallinn, avec des étudiants venus de nombreux pays européens en quête d'avenir.

L'Estonie, terre d'origine de l'inventeur de Skype, est le pays qui possède le niveau de développement numérique le plus élevé au monde. J'ai été invitée à m'exprimer sur l'intelligence artificielle du point de vue de l'Union européenne lors d'une conférence à l'université technologique de Tallinn les 12 et 13 février. À l'issue de mon exposé, j'ai posé aux étudiants des questions et nous avons ensuite discuté ensemble de nos conclusions lors d'une table ronde avec leurs professeurs. Comment l'intelligence artificielle peut-elle améliorer la vie des citoyens et quelles sont les craintes qu'elle suscite?

Combien y a-t-il de règlements européens en matière d'intelligence artificielle?

Où trouver des exemples concrets de l'intelligence artificielle?

L'intelligence artificielle a une incidence économique, mais aussi sociale, culturelle et éthique. Les données deviennent rapidement le moteur économique le plus puissant, sont à la base des algorithmes et de l'intelligence artificielle et des entreprises comme Google, Amazon, Facebook et Twitter qui les exploitent façonneront l'avenir.

L'intelligence artificielle utilise des processus d'apprentissage automatique reposant sur des algorithmes qui utilisent de vastes

ensembles de données - les pages web que nous avons visitées, notre génétique, nos achats passés, notre comportement, etc. Les algorithmes seront de plus en plus souvent utilisés en politique la politique, à la médecine, aux banques et au trafic. Mais avant tout, nous devons sensibiliser le public à cette technologie et la faire accepter. Nous devons repenser les technologies numériques et comprendre son impact sur notre vie. L'intelligence artificielle nous simplifierait la vie, résoudrait des problèmes de santé comme le cancer, aiderait à planifier le traitement des maladies, nous assisterait lors de nos déplacements (Google Maps, Tripadvisor, etc.) et à un âge avancé. Le revers de la médaille: fausses informations, chômage, cyberattaques et atteinte à la vie privée.

L'Europe numérique est l'une des cinq priorités de l'Union pour les cinq prochaines années. Des politiques sont nécessaires pour réglementer des machines intelligentes. La Commission a préparé des livres blancs sur l'intelligence artificielle, qui serviront de base à d'autres réglementations. Le Parlement a adopté des résolutions sur le développement et l'utilisation responsables de l'intelligence artificielle.

L'utilisation d'IA permet déjà d'endiguer la pandémie du coronavirus.

Les plateformes de suivi de la santé développées par les entreprises de haute technologie peuvent surveiller la propagation du coronavirus et rendre compte de ses conséquences. Leurs sources

sont les données mondiales sur les billets d'avion, les sites web de la communauté médicale et les messages des réseaux sociaux sur des symptômes tels que la fièvre ou les problèmes respiratoires.

L'intelligence artificielle est également utilisée pour les élections américaines dans le cadre d'une nouvelle technologie de campagne montrant les résultats des républicains contre les démocrates. Les candidats ont dépensé des millions de dollars pour les campagnes sur Facebook et Google. Les algorithmes et l'apprentissage automatique permettent de microcibler les électeurs dans les réseaux sociaux. L'intelligence artificielle est appelée à façonner les décisions politiques et nos vies. Mais il n'y a pas de meilleur choix. C'est comme la démocratie. Ce n'est pas un système parfait, mais il est meilleur que tous les autres systèmes tels que le communisme ou le fascisme.

Zofija Mazej Kukovič

PPE, Slovénie (2011-2014)

zofija.mazejkukovic@gmail.com



Merci à Candriam pour son soutien au programme PE au Campus

INCERTA AVENIR DE L'ÉDUCATION EN EUROPE

Mais certainement numérique !

Les systèmes éducatifs d'Europe étaient déjà dans une transition numérique, mais la crise de COVID-19 a accéléré le processus, en forçant une rapide réadaptation des enseignants et des étudiants. Les changements amorcés pendant cette crise pour la digitalisation devraient se poursuivre jusqu'à un retour à la normale.

COVID-19 a fait irruption soudainement et le monde académique s'est trouvé à un avenir inconnu et incertain, notamment pour transfert de connaissances. Les universitaires européens discutent du transfert des cours en ligne à de grands groupes, du meilleur système de notation ou du meilleur développement de la vie académique numérique. Néanmoins, les bases de l'apprentissage électronique sont déjà là depuis longtemps - numérisation du matériel pédagogique, financement du développement de cours électroniques, cours de familiarisation, etc.

La vérité est que les cours en ligne dispensés dans l'UE ont été qualitativement très différents et, par conséquent, la "nouvelle normalité" de notre vie universitaire toucherait certaines universités et certains pays plus négativement que d'autres. Par

conséquent, l'Union européenne doit soutenir les plus intégrés, en créant un espace européen universitaire numérique commun. L'intégration européenne en termes d'éducation a été une réussite avec des programmes comme Erasmus ou des événements comme l'EYE, et devrait continuer à l'être à l'avenir grâce au développement numérique commun. Une crise est une opportunité pour le progrès. Le défi actuel pour la société ne peut avoir qu'une seule réponse durable à l'éducation, l'apprentissage à distance et la numérisation universitaire. Le côté négatif de l'expansion actuelle de l'enseignement à distance est la faible qualité inhérente aux circonstances de la pandémie, éliminant les étapes de transition et la compréhension progressive des possibilités. À terme, la numérisation de l'enseignement doit gagner en qualité. Un bon établissement d'enseignement en ligne peut atteindre un plus grand nombre d'étudiants et dispose d'une meilleure plate-forme pour choisir ses étudiants ; l'instructeur purifie les cours en ligne, évitant des informations non pertinentes et des répétitions ; les modules soutenus par l'électronique peuvent également atteindre d'autres publics, tels que les experts dans le domaine et ceux qui souhaitent améliorer leurs connaissances dans un domaine spécifique.

Nous ne pouvons pas sous-estimer l'impact de la personnalité du professeur et des contacts sociaux qui font partie de la supervision traditionnelle. Cependant, il existe de nombreux défis (comme

l'utilisation de l'IA pour la notation ou l'évaluation) et aussi certains problèmes (comment pouvez-vous être sûr que votre cours n'est pas simplement enregistré par un autre appareil et ensuite vendu ou utilisé en violant les droits d'auteur). En outre, en Europe, il existe un énorme fossé entre les notions de "cours électronique" ou de "cours avec éléments électroniques". Les universités, avec les textes téléchargés et la communication par skype ou par e-mail uniquement, sont loin d'être innovantes. Il faut donc fixer des normes élevées pour les cours en ligne, en garantissant les compétences numériques de l'enseignant et un cadre idéologique. Nous recommandons à l'UE d'investir dans les infrastructures éducatives pour favoriser la familiarisation des étudiants dans le digital et de fournir des plateformes d'apprentissage numériques gratuites. Utilisons les expériences que nous avons et renforçons la compréhension uniforme d'une éducation de bonne qualité !

Prof. David Ramiro Troitiño

Conférencier en études européennes

Taltech, Tallinn (Estonie)
david.troitino@taltech.ee

Prof. Tanel Kerikmäe

Contributeur de la stratégie estonienne en matière d'AI juridique et a dirigé le groupe de recherche Law&Tech.

Taltech, Tallinn (Estonie)
tanel.kerikmae@taltech.ee



LA PANDÉMIE EN EUROPE

Une occasion d'innover et de généraliser l'apprentissage à distance.

Sans que nous ayons pu le supposer ou le prévoir, et sans nous laisser le temps d'une transition en douceur, la propagation inexorable du coronavirus en Europe a brutalement confronté l'enseignement à distance (je me concentrerai ici sur l'enseignement supérieur) aux défis qui l'attendent au XXI^e siècle, et qui reflètent – ne nous voilons pas la face à cet égard – ceux auxquels est confrontée l'éducation dans son ensemble. Ma contribution se bornera à résumer brièvement ces enjeux dans le domaine de l'innovation, de l'humanisation et du caractère inclusif du processus d'apprentissage.

Je voudrais avant toute chose exprimer ma reconnaissance et mon admiration pour ces si nombreux collègues qui, de Strathclyde à Padoue et de Maastricht à Bilbao, se sont plongés du jour au lendemain dans les rouages des outils technologiques de l'enseignement en ligne. Ces mêmes enseignants, qui, jusqu'à hier, donnaient cours en utilisant le tableau noir et des

photocopies plutôt que PowerPoint. Qui ont pris soudainement conscience des difficultés qu'il y a à établir un lien avec les étudiants à travers l'écran, surmontant la gêne de se montrer et de montrer leurs domiciles transformés en bureaux à leurs élèves. Qui ont appris au pas de course comment organiser un cours sur Zoom ou sur Meet, comment expliquer des concepts de base au moyen d'une infographie ou d'un podcast, comment organiser des examens à distance, en sachant que les étudiants auraient à portée de main leurs antisèches, leurs livres et WhatsApp. L'impossibilité de donner cours en présentiel nous a ouvert la porte d'innombrables webinaires, et nos étudiants accèdent désormais depuis leurs chambres à des conférences d'experts qui, auparavant, n'auraient pas été viables sur le plan financier.

Au-delà de la pointe de l'iceberg que constitue l'aspect technologique, changer en urgence notre façon d'enseigner nous a demandé de dégager et de mettre en avant les aspects essentiels que nos étudiants doivent s'approprier: des compétences et des connaissances, avec pour objectif de leur permettre de devenir les professionnels dont aura besoin une Europe qui ne sera plus jamais la même. Voilà la véritable innovation que la pandémie exige des universités, des enseignants et des étudiants. Le nouveau paradigme a rendu «indispensables» les compétences transversales autrefois «souhaitables», et qui ne s'apprennent ni dans les manuels ni dans les guides de développement personnel: la curiosité et la soif d'apprendre, la résolution de problèmes quotidiens,

l'adaptation à des conditions de travail non optimales, l'envie de se dépasser, la résilience.

Généraliser cet enseignement. Tout comme nous, les professeurs, avons ouvert nos portes aux étudiants, ils nous ont ouvert les leurs. Le nuage informatique nous dévoile les obstacles que la salle de cours rend invisibles. Des foyers sans ordinateurs portables pour tous, sans forfait illimité. Des foyers instables, où ne règne pas toujours la paix et l'harmonie. Des foyers situés dans des fuseaux horaires éloignés. Les inégalités que la pandémie fait apparaître sont criantes. Tout à coup, le défi moral auquel doit répondre l'université en matière d'égalité des chances ne se pose plus en termes d'accès, mais de sortie la plus inclusive possible, au sens où le processus d'apprentissage doit s'adapter à la situation de chaque étudiant afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs professionnels à l'issue de sa formation, indépendamment de sa situation lorsqu'il a commencé ses études, ou de sa situation en confinement. C'est un enjeu existentiel.



Prof. María Luisa Sánchez Barrueco

Professeure de droit de l'Union européenne et responsable de l'enseignement en ligne de la faculté de droit de l'université de Deusto (Espagne).

Coordinatrice du module Jean Monnet SAPIA (Students' Awareness of Public Integrity and Accountability) (2017-2020).
marialuisa.sanchez@deusto.es

DÉPÊCHES

NOUVEAU GROUPE FERMÉ FMA FACEBOOK

Notre mode de vie a changé du jour au lendemain. Plus que jamais, les liens que nous entretenons avec nos familles, la nation, l'Union européenne et le monde dans son ensemble dépendent des possibilités offertes par le numérique.

À l'ère du coronavirus, nous devons admettre une nouvelle réalité: les contacts personnels que nous entretenons et des bonnes relations personnelles qui nous lient encore aujourd'hui. En cette période où la gestion de la crise sanitaire mondiale est mise à l'épreuve, nous regrettons particulièrement nos occasions de nous rencontrer et d'échanger nos points de vue. Cependant, les technologies numériques nous offrent de nombreuses possibilités ont suscités. J'aimerais profiter de cette occasion pour mentionner quelques-unes de mes propres idées de sujets de conversation: Comment pouvons-nous vaincre au mieux la solitude qui caractérise la période de quarantaine? À quoi ressemblera le monde après la pandémie de coronavirus?

Comment pouvons-nous contribuer tenions autrefois pour acquis ne sont plus possibles. La vie continue grâce aux canaux de communication numériques. Le coronavirus est en train de changer le monde, de modifier nos habitudes et notre façon de nous comporter en société. Nous vivons à une époque où même le Parlement européen, pourtant au cœur de la démocratie, a dû fermer ses portes tout en donnant la possibilité de travailler à distance, tant pour les débats que pour les votes.

Je suis convaincue que, outre notre travail professionnel, nous avons tous, en tant qu'anciens députés européens, des souvenirs inoubliables de nos conversations qui, même si elles ne remplacent pas complètement les contacts traditionnels, sont toujours les bienvenues. Le numérique fait partie de leur vie depuis le berceau, contrairement à nombre d'entre nous qui avons grandi à l'époque des téléphones et de la télévision classiques.

Nos membres, qui sont plus de 800, peuvent se connecter via le groupe Facebook fermé de l'AAD. Ce groupe est réservé à notre usage exclusif: nous seuls pouvons y accéder en tant que lecteurs ou créateurs de contenu. Nous voulons probablement partager nos expériences de cette période de quarantaine et les sentiments qu'elles à renforcer les liens entre les pays de l'Union européenne? Il existe un nombre incalculable de sujets sur lesquels nous pouvons communiquer par l'intermédiaire du groupe Facebook fermé de l'AAD. Il nous appartient de saisir cette possibilité technique pour créer des rencontres virtuelles agréables et nous rapprocher ainsi des jeunes générations.

Zofija Mazej Kukovič

Membre du conseil d'administration de l'AAD en charge de la communication

NOUVEAUX MEMBRES



Nora BERRA
(France 2012-2014, PPE)



Seb DANCE
(Royaume-Uni 2014-2020, S&D)



Theresa GRIFFIN
(Royaume-Uni 2014-2020, S&D)



Eleni THEOCHAROUS
(Chypre 2003 / 2009-2019, PPE)

ACTIVITÉS

9 septembre 2020

TABLE RONDE

sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

De 15h 45 à 17h15
dans la salle de lecture de la bibliothèque, Parlement européen, Bruxelles.

9 septembre 2020

SERVICE COMMÉMORATIF ANNUEL

De 17h45 à 18h15
dans l'espace Yehudi Menuhin, Parlement européen, Bruxelles.

9 septembre 2020

DÎNER DÉBAT

De 18h 30 à 22h00 au
Restaurant des Membres,
Parlement européen,
Bruxelles.

10 septembre 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

De 10h 00 à 13h 00 au
Parlement européen,
Bruxelles.

10 septembre 2020

DÉJEUNER ANNUEL

De 13h 00 à 14h 30 au
Restaurant des Membres,
Parlement européen,
Bruxelles.

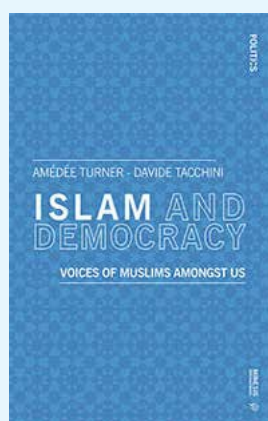
27 Sep -1 Oct 2020

VISITE D'ÉTUDE EN MACÉDOINE DU NORD

Les membres rencontreront des représentants du Parlement, du gouvernement et de la société civile ainsi que des étudiants universitaires.

En raison de l'incertitude quant aux dispositions à prendre en raison de la pandémie de Covid-19, nous vous conseillons de ne pas acheter de billets d'avion ni de prendre d'autres engagements financiers avant d'avoir reçu la confirmation du secrétariat que les événements de l'AGA auront lieu.

NOUVELLES PUBLICATIONS



Amédée Turner et Davide Tacchini ont récemment publié le livre "Islam et démocratie. Voix des musulmans parmi nous".

Au cours des six dernières années, une équipe d'universitaires, de chercheurs et de responsables religieux en Europe et aux États-Unis a travaillé sans relâche, organisant plus de soixante-dix groupes de discussion auxquels participaient des membres des communautés musulmanes locales. Ce volume présente pour la première fois le résultat de leur travail, développé en collaboration avec l'Observateur anglican des Nations Unies. Toutes les discussions ont été conçues pour explorer des points de vue différents, plutôt que pour parvenir à une position commune. L'objectif général du projet est de fournir une fenêtre sur le monde riche et diversifié de l'"Islam occidental", en établissant un lien direct avec la vie quotidienne des citoyens musulmans en Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis et au Canada.

Prix : € 20,00

IN MEMORIAM

† 23 mars 2020

Carlo CASINI

PPE, Italie (1984-1999 & 2006-2014)

Il a été député italien au Parlement européen de 1984 à 2014.

Au niveau national, il a représenté 'Unione dei Democratici cristiani e dei Democratici di Centro'.



† 30 mars 2020

Emmanouil GLEZOS

GUE/NGL, Grèce (1984-1985 & 2014-2015)

Il a été député grec au Parlement européen de 1984 à 2015.

Au niveau national, il a représenté 'Coalition of the Radical Left'.



† 24 mars 2020

Alfred GOMOLKA

PPE-DE, Allemagne (1994-2009)

Il a été député allemand au Parlement européen de 1984 à 2015.

Au niveau national, il a représenté 'Christlich Demokratische Union Deutschlands'.



† 31 mars 2020

Szabolcs FAZAKAS

S&D, Hongrie (2004-2009)

Il a été député hongrois au Parlement européen de 2004 à 2009.

Au niveau national, il a représenté 'Magyar Szocialista Párt'.



† 3 avril 2020

Julio AÑOVEROS TRIAS DE BES
PPE-DE, Espagne (1994-1999)

Il a été député espagnol au Parlement européen de 1994 à 1999.

Au niveau national, il a représenté 'Partido Popular'.



† 4 avril 2020

Pertti PAASIO
PSE, Finlande (1996-1999)

Il a été député finlandais au Parlement européen de 1996 à 1999.

Au niveau national, il a représenté 'Suomen Sosialidemokraattinen Puolue/Finlands Socialdemokratiska Parti'.



† 16 avril 2020

Bashir KHANBHAI
PPE-DE, Royaume-Uni (1999-2004)

Il a été membre britannique du Parlement européen.

Au niveau national, M. Khanbhai représentait le "Parti conservateur et unioniste".



† 20 avril 2020

Krystyna ŁYBACKA
S&D, Pologne(2014-2019)

Elle a été membre polonaise du Parlement européen.

Au niveau national, Mme Łybacka a représenté le "Sojusz Lewicy Demokratycznej".



† 26 avril 2020
Giulietto CHIESA
S&D, Italie (2004-2009)

Il a été membre italien du Parlement européen.

Au niveau national, M. Chiesa représentait l' "Italia dei Valori".



† 26 avril 2020
Henri WEBER
S&D, France (2009-2014)

Il a été membre français du Parlement européen.

Au niveau national, M. Weber a représenté le "Parti socialiste".



European Parliament
**FORMER MEMBERS
 ASSOCIATION**

L'AAD adresse ses condoléances
 aux familles qui ont perdu un
 être cher pendant la pandémie
 et remercie les travailleurs de la
 santé en première ligne de
 COVID-19 dans le monde entier.

Ensemble, nous pouvons vaincre!
 #EuropeensContreCOVID19

